



Championnat régional de marche de durée



Épreuve de sélection pour le Challenge National des Ligues à la Marche

Stade de la Chagne

670 Chem. de la Chagne, 01000 Bourg-en-Bresse

dimanche, 21 septembre 2025

HORAIRES PREVISIONNELS – DEFINITIF COMMUNIQUE LE 18/09

8h00 début de confirmation athlètes et jury

8h45 mise en place jury

9h00 début de la compétition

Heure	Épreuve	Catégorie		
9h00	1h	F/H	U20-U23-SE	Départ de la ligne d'arrivée – Temps de passage au 10 000m
10h15	30'	F/H	U18	Départ au 200m – Temps de passage au 5000m
11h00	20'	F/H	U16	Départ au 200m – Temps de passage au 3000m
11h35	10'	F/H	U14	Départ de la ligue d'arrivée
11h45	<i>Podiums</i>			

Les athlètes et les juges devront obligatoirement être licenciés au plus tard samedi 20 septembre 2025 à 23h59.

Temps de passage

L'athlète doit finir l'épreuve de durée pour que son temps de passage soit enregistré.

Inscriptions en ligne sur le site de la ligue ARA avant le 17/11 à 23h59



Modalité de sélection pour le
Challenge National des Ligues à la Marche
5 octobre 2025 - Gien (CEN)

Sont concernés par cette épreuve les athlètes filles et garçons des catégories benjamins à espoirs au titre de la saison 2025 / 2026.

A l'issue de l'épreuve de sélection du 21 septembre 2025 de Bourg-en-Bresse, les champions régionaux de marche de durée dans les catégories citées précédemment seront automatiquement sélectionnés.

La sélection pourra être complétée par des athlètes dont les performances réalisées au cours de la saison estivale 2025 sont significatives.

Les athlètes sélectionnés au Challenge Nationale des Ligues à la Marche devront OBLIGATOIREMENT être engagés par leur club via la procédure habituelle.

Un athlète qui n'aurait pas été engagé par son club se verra retirer sa sélection et ne pourra pas participer au Challenge Nationale des Ligues à la Marche